

La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes recrute un-e **Chargé-e de mission Développement économique et territorial – Ardèche, Drôme, Loire, Haute-Loire, en CDI**

MISSIONS & CONTEXTE

La Chambre régionale de l'ESS (association loi 1901) est l'organisation qui fédère les organisations, les entreprises, les fédérations et les syndicats d'employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), représentant ainsi les associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises d'utilité sociale. Elle est reconnue par la loi et les acteurs de l'ESS comme devant assurer la promotion et le développement de l'ESS en région.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la CRESS veille notamment à représenter les intérêts des acteurs de l'ESS (soit près de 30 000 établissements pour plus de 300 000 emplois) auprès des institutions publiques pour les intégrer dans leur stratégie de développement local, faciliter les coopérations et stimuler des dynamiques collectives territoriales (Pôles Territoriaux de Coopération Économique, Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée, tiers-lieux, Coopératives Jeunesse de Services, autres collectifs d'acteurs...).

La mission de la CRESS est aussi de permettre aux créateurs et aux structures de l'ESS d'élargir leurs réseaux et de dynamiser leurs projets à travers des actions de promotion de l'ESS, d'appui à l'émergence, à la création et au développement (accompagnement personnalisé, rencontres d'affaires, formations, etc.).

Organisation :

- Un siège social à Clermont-Ferrand
- Un siège administratif à Lyon
- Une équipe de 17 salarié(e)s

Dans un contexte de remplacement, la CRESS recrute un.e chargé.e de mission, sur un nouveau poste, qui sera en charge de l'animation des territoires Ardèche, Drôme, Loire, Haute-Loire.

ACTIVITÉS

Il/elle exerce ses missions sous la responsabilité de la codirectrice en charge du Pôle Déploiement Territorial et Coopérations, en coordination avec les autres chargé.e.s de mission référents sur d'autres départements et en transversalité avec le reste de l'équipe.

1/ Déploiement et animation territoriale : 90 %

Le chargé de mission développement économique et territorial est l'interlocuteur de proximité sur les départements qui lui sont confiés. Il réalise un certain nombre d'actions en direct, mais s'appuie aussi sur les Pôles ESS (en cours de structuration sur ses territoires), qui sont des acteurs-relais, partenaires de la CRESS, portes d'entrée sur leur territoire pour toute personne souhaitant s'informer sur l'ESS.

Interventions directes sur les territoires :

- Information et orientation à l'ESS : accueils individuels de porteurs de projets, animation de sessions d'information collectives, interventions et organisation d'ateliers thématiques en fonction des besoins du territoire
- Participation à des comités et jurys de diverses instances (incubateurs, DLA, comités de financement de projets, etc.)
- Participation aux réseaux, activités et événements de l'écosystème territorial (forums de l'entrepreneuriat, comités de pilotage de projets ESS locaux, etc.)
- Développement des adhésions en lien avec la stratégie d'adhésion et le Pôle Accompagnement conseil, animation des adhérents locaux, suivi de leurs besoins, etc.

Coordination et appui à la structuration des acteurs de l'accompagnement ESS :

- Apport de ressources, d'outils, de formations aux Pôles ESS, en lien avec la stratégie de transfert des compétences définie au niveau régional, de la CRESS vers les pôles ESS
- Echanges très réguliers avec les pôles ESS pour capitaliser sur les besoins communs, les actions mises en œuvre, les typologies de porteurs de projets accompagnés, etc.
- Coordination des acteurs de l'accompagnement ESS sur le territoire (animation des « réseaux ACC'ESS » composés des incubateurs, acteurs du financement des entreprises, etc.)

2/ Participation active à la vie associative et d'équipe de la CRESS – 10%

- Participation à l'élaboration et à l'animation des réunions et séminaires d'équipe, à des groupes de travail ad hoc (cercles de décision) sur des sujets en lien avec la vie de la CRESS
- Participation ponctuelle aux instances de la CRESS (AG, CA), échanges réguliers avec le vice-président en charge des Ecosystèmes Territoriaux
- Participation à l'élaboration des stratégies sectorielles, des budgets et des bilans en collaboration avec toute l'équipe

CRESS AuRA

04 78 09 11 97

auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org

Siège social :

28 boulevard Léon Jouhaux

63100 CLERMONT-FERRAND

Siège administratif :

11, rue Auguste Lacroix

69003 LYON

PROFIL

Formation et expériences :

- Formation Licence ou Master (Bac+3 à Bac+5) : développement local, sciences sociales, sciences humaines, sciences économiques, aménagement du territoire, ...
- Expérience dans l'animation de réseaux, de collectifs, ou de temps de concertation
- Une première expérience dans le champ du développement économique (accompagnement d'entrepreneurs et/ou de collectivités territoriales dans leur politique de développement économique) sera très appréciée
- Une connaissance de l'ESS, de ses réseaux, ses acteurs et ses enjeux en région serait un plus

Qualités recherchées :

- A l'aise avec le métier d'animation de réseau, avec les méthodes d'animation
- Bon sens de l'écoute, capacités de communication et de médiation, sens du dialogue et capacité d'adaptation et d'ouverture à différents types de publics : dirigeants d'entreprises, élus locaux, administrateurs bénévoles, porteurs de projets, etc.
- Être doté d'un très bon sens de l'organisation, savoir gérer les délais et les priorités
- Autonomie et capacité d'initiative
- Esprit d'analyse, notamment des interrelations et jeux d'acteurs
- Apprécie le travail en équipe et en réseau

CONDITIONS

- Contrat à durée indéterminé à temps plein (35h avec système de récupération d'heures)
- Rattachement possible du poste au bureau de Lyon ou de Clermont-Ferrand, avec 1j de présence / semaine minimum dans les locaux. Déplacements fréquents dans la Loire, Haute-Loire, Drôme et Ardèche ; Télétravail partiel possible (2j / semaine)
- Date de prise de poste : dès que possible et au plus tard septembre 2023
- Permis de conduire : obligatoire
- Salaire de référence : 25 à 27 K€ / an (brut) – coefficient 325 + points complémentaires selon modalités de la convention collective de l'animation (coefficient E)
- Avantages : Titres Restaurant, complémentaire santé et prévoyance

POUR POSTULER : envoyer CV et lettre de motivation par mail jusqu'au 22/06/2023 inclus
à l'adresse suivante : info@cress-aura.org
en mentionnant la référence **CDET-07-26-42-43**

Entretiens avant la fin juin
Prise de poste souhaitée : dès que possible